



BULLETIN D'ADHESION 2009*

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

CP : Ville : Profession :

Tel dom : Tel pro :

Mobile : Mail :

Mandat : Commune/département/région :

Je joins mon règlement à l'ordre de l' « AJEF », correspondant à :

La cotisation « membre associé » (jeune non élu) annuelle de 10 € []

La cotisation « jeune élu » annuelle de 20 € []

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et de la Charte fondatrice de l'association des jeunes élus de France (AJEF), et adhère aux valeurs que celle-ci véhicule.

Fait à :

le :

Signature :

*** Adhérez avant le 31 décembre 2009 et rejoignez le collège fondateur de l'association. (A partir du 1^{er} janvier 2010, la cotisation « jeune élu » devra être versée par la collectivité à laquelle appartient l'élu. Son montant sera indexé en fonction de la taille de la commune).**

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser par courrier à l'association des jeunes élus de France.